

# CERTIFICAT

FENETRES ET PORTES-FENETRES BOIS  
A LA FRANÇAISE, OSCILLO-BATTANTES, FIXES.

## SYMBIOPHONY 59 / SYMBIOPHONY 74

FCBA atteste la conformité des produits mentionnés sur le présent certificat au référentiel de certification NF297 dans sa version en vigueur dans les conditions prévues dans celui-ci et ses documents associés.

En vertu du présent certificat délivré par FCBA, AFNOR Certification et FCBA accordent respectivement à :

**La société**      **MENUISERIES ELVA**  
**7, LA MARRONNIERE**  
**85260 LES BROUZILS**

**Usine de**        **85260 LES BROUZILS**

le droit d'usage de la marque NF FENETRES BOIS pour les produits objets de ce certificat, pour toute sa durée de validité et dans les conditions prévues par les règles générales de la marque NF et le référentiel mentionné ci-dessus.

Certificat d'admission n° 297.23.016 du 27 Septembre 2023  
**Certificat d'extension n° 297.27.007 du 17 Mars 2025**  
(Annule et remplace le certificat n° 24.014 du 15 Novembre 2024)

*Sauf retrait, suspension ou modification, ce certificat est valide.*  
*Le certificat en cours de validité peut être consulté à l'adresse suivante :*  
<https://www.fcba.fr/certifications/?fk=fenêtres>  
*pour en vérifier sa validité.*

### CARACTERISTIQUES CERTIFIEES

(Option NF Conception et Performance)

**Conception :**                      Conforme selon DTC n° 23.001.297

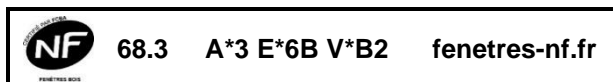
**Classement A\* E\* V\* :**

- Fenêtres :                      A\*3 E\*6B V\*B2
- Portes-fenêtres :            A\*3 E\*6B V\*B2
- Fixes :                            A\*3 E\*6B V\*B2

**Forces de manœuvre :**      Classe 1

**Endurance :**                      Classe 1 avec 18 mm de verre

Les produits bénéficiant du présent certificat doivent comporter, en sortie d'usine, sur la **traverse haute du dormant** : les marques, les références de marquage ainsi que les classements attribués, selon les modèles ci-dessous :



Ce certificat comporte 3 pages.


Correspondant (FCBA) :

Cécile OMS

Tél. : 05.56.43.63.00

E-mail : NF297@fcba.fr

Pour FCBA,  
Le Directeur Certification  
Alain HOCQUET



## MENUISERIES CERTIFIÉES

Cette fiche précise les modèles de fenêtres et portes-fenêtres certifiées, et leurs classements. Seules les fenêtres et portes-fenêtres conformes à la description et de dimensions au plus égales à celles indiquées ci-après doivent porter la marque NF ainsi que les classements attribués.

**Les produits sont identifiés par le numéro de marquage : 68.3**

### 1. MARQUE NF :

#### 1.1. CONCEPTION CERTIFIÉE :

La conception des menuiseries bois répond aux spécifications suivantes du référentiel NF 297 issues des normes NF P 23-305 et XP P 20 650-1 et 2 :

- **Classe d'emploi des bois :**  
Essences de bois d'aubier compatibles avec une classe d'emploi 3.2 sans traitement de préservation pour un usage en France métropolitaine.
  - CHENE.
 Essences de bois non purgées d'aubier compatibles avec une classe d'emploi 3.2 avec traitement de préservation pour un usage en France métropolitaine.
  - LIMBA (FRAKE), PIN MARITIME, PIN SYLVESTRE.
- **Carrelets :**  
Lamellés-collés conformes à la NF EN 13307-1 et CEN/TS 13307-2.
- **Panneaux de soubassement :**  
Sans panneau de soubassement.
- **Finitions :**  
Produits conformes aux normes en vigueur. Systèmes de finition sous certification :
  - CHENE - Protection provisoire transparente et Protection provisoire opaque.
  - LIMBA (FRAKE) - Protection provisoire transparente et Protection provisoire opaque.
  - PIN MARITIME - Protection provisoire transparente et Protection provisoire opaque.
  - PIN SYLVESTRE - Protection provisoire transparente et Protection provisoire opaque.
 Le délai de recouvrement maximum des finitions provisoires transparentes est de 3 mois, celui des finitions provisoires opaques est de 6 mois.
- **Vitrage :**  
Vitrage certifié CEKAL ou issu d'une unité de fabrication bénéficiant d'un droit d'usage dans le cadre d'une certification du vitrage isolant.
- **Colles et mastics, profils d'étanchéité entre ouvrant et dormant, quincailleries, profils métalliques :**  
Produits conformes aux normes en vigueur.
- **Seuils et pièces d'appui autre que du bois :**  
Seuil en aluminium.
- **Profils bois sur ouvrants et dormants, entailles d'entrées d'air, assemblages d'angles, mise en œuvre des vitrages :**  
Conception conforme.

- **Caractéristiques mécaniques (contreventement, torsion statique, sécurité à la manœuvre, efficacité des arrêts d'ouverture, allèges n'assurant pas la sécurité des personnes) :**  
Caractéristiques conformes.

## 1.2. **PERFORMANCES CERTIFIÉES :**

La certification NF des menuiseries objet du présent certificat porte sur les performances suivantes :

- Perméabilité à l'air (A\*), Étanchéité à l'eau (E\*), Résistance au vent (V\*).
- Forces de manœuvre.
- Endurance.

Les classes obtenues pour ces caractéristiques sont indiquées en page 1 du présent certificat.

- **Entrées d'air :**  
Les entrées d'air mises en œuvre doivent être certifiées NF 205 « Ventilation Mécanique Contrôlée » ou QB 37 « Ventilation Hygroréglable ».
- **Grille dimensionnelle maximale (sans allège) :**  
Les menuiseries sont conçues pour satisfaire aux exigences prévues par le document FD DTU 36.5 P3, dans la limite des niveaux de classement certifié et dans les situations pour lesquelles la méthode A de l'essai d'étanchéité à l'eau et/ou la classe 3 pour l'essai de résistance au vent ne sont pas requises.

Les caractéristiques sont certifiées pour des fenêtres de dimensions :

- Tableau pour des mises en œuvre en neuf.
- Passage pour des mises en œuvre en réhabilitation sur anciens dormant.

Type	H x L tableau (en cm)	S max (en m <sup>2</sup> )
Fenêtre 1 vantail	175 x 80	2,10
Fenêtre 2 vantaux	175 x 140	3,68
Fenêtre 3 vantaux	175 x 240	6,30
Porte-Fenêtre 1 vantail	225 x 80	2,70
Porte-Fenêtre 2 vantaux	225 x 150	5,06
Porte-Fenêtre 3 vantaux	225 x 240	8,10
Fenêtre OB 1 vantail	175 x 80	2,10
Fenêtre OB 2 vantaux	175 x 140	3,68
Fenêtre OB 3 vantaux	175 x 240	6,30
Porte-Fenêtre OB 1 vantail	225 x 80	2,70
Porte-Fenêtre OB 2 vantaux	225 x 150	5,06
Porte-Fenêtre OB 3 vantaux	225 x 240	8,10
Châssis Fixe	225 x 240	2,70

Les performances A\*E\*V\* certifiées sont valables dans la limite d'une surface inférieure ou égale à S max, avec la justification du maintien de la performance V\* pour une dimension supérieure à H et/ou L sur la base d'un essai A\*E\*V\* ou d'une note de calcul du titulaire.